Il y aurait 2,6 millions de cartes vitales en trop mais pas «plus de consommation» de prestations

12/02/2020 à 19h22



Lors d'une commission parlementaire réunie sur le sujet mardi, Mathilde Lignot-Leloup, directrice de la Sécurité sociale, a reconnu un surnombre de 2,6 millions de cartes vitales actives, faisant craindre à certains observateurs une fraude sociale de grande ampleur. Elle a cependant précisé que celui-ci n'entraînait pas «plus de consommation» de prestations.

Un chiffre qui est moins élevé que le précédent écart officiellement reconnu : en octobre dernier, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) avait admis auprès d'une mission d'enquête parlementaire un différentiel de 5,2 millions de cartes vitales actives. […]

Le surnombre officiel reste toutefois particulièrement élevé. «*Le député Michel Zumkeller a bien expliqué en commission que ces millions de cartes vitales représentaient un enjeu de 9 milliards d'euros par an pour l'assurance maladie*», souligne auprès du Figaro Charles Prats, magistrat délégué de l'association professionnelle des magistrats. Le magistrat, qui a fait de la lutte contre la fraude sociale son cheval de

bataille, note que «*le président de la commission Patrick Hetzel a dû insister à trois reprises*» avant d'obtenir le chiffre. «***Et maintenant on fait quoi ?***» **se demande l'ancien magistrat de la délégation nationale à la lutte contre la fraude.** […]